



## Compte-rendu de la 84<sup>e</sup> réunion publique tenue le lundi 5 janvier 2009,

de 19h00 à 21h00, à l'école W.-A.-Losier, à Tracadie-Sheila



### PRÉSENCES

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque  
Roger Boudreau  
Line Collin  
Gilles Gagné  
Gilmond Larocque  
Marc-Alphonse Leclair  
Gérard Robichaud

### ABSENCES

Josée Arseneau  
Annie Chiasson-Doiron  
Odette Robichaud  
Rachel Savoie

#### PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général  
Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers  
Carole Raymond, directrice des ressources humaines  
Fernande Chouinard, directrice de l'éducation par intérim

#### PUBLIC

( 4 ) membres du public + la direction de l'école

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Gérard Robichaud, vice-président, ouvre la réunion, à 19h00, souhaite la bienvenue et une bonne année à tous. Il explique la façon dont se déroulera la réunion. Le vice-président avise également les membres qu'une réunion à huis clos aura lieu immédiatement après la réunion publique.

### 2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Quatre membres du Conseil ont motivé leur absence.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05-01-437      Proposé par Marcel Basque et dûment appuyé de Line Collin, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point 9.3 « Politique 3.1 - Relations avec le personnel ».

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## ORDRE DU JOUR

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
  2. **Vérification du quorum et des absences**
  3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  4. **Présentation «L'école orientante – programme de transition du primaire au secondaire»**  
Personne-ressource : Monsieur Bernard St-Pierre, directeur de l'école W.-A.-Losier
  5. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2008**
  6. **Questions découlant du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2008**
    - 6.1 Lettre d'appui – Cercle familial de Néguaç
  7. **Correspondance**
    - 7.1 Aucune correspondance
  8. **Rapports**
    - 8.1 Rapport de la direction générale
    - 8.2 Rapport de la présidente
    - 8.3 Rapport de la conseillère mandatée pour participer au Congrès des parents (L. Collin)
    - 8.4 Rapport de la conseillère mandatée pour participer au Sommet de la CEF (J. Arseneau)
  9. **Politiques**
    - 9.1 Politique 3.2 – Relations avec la clientèle (suite aux 3 recommandations rédigées)
    - 9.2 Projection financière 2008-2009
    - 9.3 Politique 3.1 – Relations avec le personnel
  10. **Affaires nouvelles**
    - 10.1 S
  11. **Informations diverses**

(Diverses publications dont : *Les Rebelles imitent les filles*; *Les élèves invités à découvrir le NB*; *Une mission minimaliste*; *Contre l'exode des jeunes*; *parents et enseignants réclament la dualité dans les garderies*; *La présentation de Louis Mailloux reportée à 2010*; *L'éducation au NB, un projet de société*; *Résultats scolaires : des débats à prévoir*; *Les enseignants adoptent un nouveau contrat de travail*; *Éducation : les francophones à la croisée des chemins*; *L'école francophone doit être accessible, rappelle Gino LeBlanc*; *Le rapport sur l'école francophone ne restera pas sur les tablettes*; *Prix d'excellence dans l'enseignement*; *Deuxième symposium de l'Atlantique*; *Monsieur le premier ministre : Gardez mon école publique !*;) )
  12. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
  13. **Parole au public**
  14. **Levée de la réunion**

*Pause - Santé*



**4. PRÉSENTATION « Approche orientante et Programme de transition du primaire au secondaire »**

Monsieur Bernard St-Pierre, directeur de l'école W.-A.-Losier, présente brièvement les objectifs de l'approche orientante qui visent entre autres : d'accroître la réussite éducative de tous, susciter l'intérêt et la motivation aux études, de stimuler la connaissance de soi, favoriser l'émergence d'un projet, faire les liens entre le développement scolaire, personnel, social et professionnel, établir des liens entre et l'école, la famille et la communauté, permettre aux jeunes d'explorer des situations réelles du monde du travail, développer la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Il ne faut pas oublier que la tâche première est de former la société de demain. autre vision dont tu vois ton client, ton élève.

Monsieur Bernard explique le programme de transition de l'école primaire à l'école secondaire qui a été mis en place afin d'aider les élèves à mieux s'intégrer.

Trois visites de 42 minutes sont faites aux élèves de 8<sup>e</sup> année afin de connaître et répondre à leurs préoccupations, leurs peurs affectives, leurs peurs sociales ou leurs peurs organisationnelles.

Deux premières visites sont faites par madame Elise Ulrich, conseillère en orientation, et pour la dernière rencontre, la direction de l'école et un élève qui a déjà fréquenté l'école visitée accompagnent Madame Ulrich.

Monsieur Gérard Robichaud remercie monsieur St-Pierre de la présentation.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2008**

**05-01-438**      **Proposé par Line Collin et dûment appuyé de Roger Boudreau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2008 tel que présenté.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2008**

Suite à une demande de projet afin d'intégrer un centre de la petite enfance à l'intérieur du Centre scolaire La Fontaine, une lettre d'appui a été envoyée à Madame Jeanne-D'Arc Doucet, directrice du Cercle familial de Néguaq, le 3 décembre 2008. Copie de cette lettre est remise aux conseillers.

## 7. CORRESPONDANCE

7.1 Aucune correspondance à partager.

## 8. RAPPORTS

### 8.1 Rapport de la direction générale

Monsieur Claude Giroux, directeur général, remet un rapport d'activités au 5 janvier 2009 à tous les conseillers, et rend plus clair le contenu en expliquant les points énumérés.

### 8.2 Rapport de la présidente

Madame Odette Robichaud étant absente, son rapport sera remis à la prochaine réunion publique.

### 8.3 Rapport de la conseillère Line Collin - Congrès des parents

Copie du rapport de Madame Collin est remise à tous les conseillers scolaires. En plus, celle-ci explique différents points discutés lors du congrès.

### 8.4 Rapport de la conseillère mandatée pour participer au Sommet de la CEF (J. Arseneau)

Madame Arseneau est absente. Son rapport sera remis à la prochaine réunion publique.

## 9. POLITIQUES À RÉVISER

### 9.1 Politique 3.2 - Relations avec la clientèle

**05-01-439**      **Proposé par Line Colin et appuyé de Marc-Alphonse Leclair, il est résolu que le Conseil d'éducation réitère la politique 3,2-Relations avec la clientèle telle quelle en tenant compte des 3 recommandations du comité de fonctionnement, soit :**

*1 - Lorsqu'une plainte a été référée à la direction d'école pour suivi, nous recommandons que cette dernière informe le district de la démarche entreprise et du résultat et que le suivi fait par la direction soit indiqué dans le rapport des plaintes;*

*2 - Afin d'assurer une stabilité en salle de classe, lorsque le district doit embaucher un retraité pour une affectation à long terme d'une durée de plus de 80 jours, nous recommandons que le District scolaire fasse une demande auprès de Revenu Canada ;*

*3 - Lorsqu'une plainte est fondée et nécessite un suivi auprès de l'employé, nous recommandons que la direction des ressources humaines soit impliquée dans le processus afin de s'assurer de la conformité aux différentes conventions collectives.*

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## 9.2 Projection financière 2008-2009

Madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, a présenté au comité de travail du Conseil d'éducation, le 16 décembre dernier, une projection financière représentant un plan de dépenses de 56 826 740\$. Depuis, une révision des crédits budgétaires au montant de 513 165\$ s'est ajoutée à ce plan de dépenses amenant le total des crédits budgétaires à 57 339 905 \$. Madame St-Pierre énumère les ajustements budgétaires. Les résultats démontrent actuellement un manque de financement de 115 000 \$. Madame Gina rappelle aux conseillers que les documents détaillant le rapport financier présenté au Conseil d'éducation sont placés sur le portail. Une lettre, en date du 18 décembre 2008, a été envoyée au sous-ministre de l'éducation, monsieur Roger Doucet, l'informant des initiatives du District pour couvrir les défis identifiés dans le budget 2008-2009. Copie de cette lettre a été remise à la présidente du Conseil d'éducation, madame Odette Robichaud.

### Politique 3.1 - Relations avec le personnel

Le comité de fonctionnement s'est réuni en présence de madame Carole Raymond, directrice des ressources humaines, et a révisé la politique 3.1 - Relations avec le personnel. Monsieur Gérard Robichaud fait part des recommandations du comité de fonctionnement.

**05-01-440**      **Proposé par Marcel Basque et appuyé de Roger Boudreau, il est résolu que le Conseil d'éducation adopte la politique 3.1 avec les changements recommandés par le comité de fonctionnement, soit : remplacer directeur(trice) général(e) par direction générale, enlever grief dans la méthode de vérification et remplacer**

*3.1.1 Fonctionner sans directive écrite qui :*

- Précise les règles pour le personnel ;
- Assure le traitement efficace des griefs et ;
- Protège contre des conditions injustifiées.

*3.1.2 Faire preuve de discrimination envers un membre du personnel qui a exprimé une opinion professionnelle divergente ;*

*3.1.3 Empêcher le personnel non-syndiqué de présenter un grief au conseil dans les cas suivants :*

- Les procédures de règlement des griefs internes ont été épuisées ;
- L'employé allègue que le non-respect de la politique du conseil l'a lésé dans ses droits **ou** ;
- que la politique du conseil ne protège pas suffisamment ses droits en tant que personne ;

*3.1.4 Omettre de renseigner le personnel sur les droits qui lui accorde la présente politique.*

**par**

**3.1.1 Tolérer, en matière de personnel rémunéré ou bénévole, qu'il n'y ait pas de directives écrites qui prévoient un mécanisme efficace d'examen des plaintes et qui les protègent contre toute situation inacceptable (ex. le harcèlement, le traitement préférentiel, etc.) ;**

**3.1.2 Faire preuve de discrimination envers un membre du personnel et bénévole qui a exprimé une opinion professionnelle divergente ;**

**3.1.3 Empêcher le personnel non-syndiqué ou bénévole de faire appel au Conseil d'éducation lorsqu'en matière de plainte, il a épuisé tous ses recours à l'interne et prétend qu'une politique du Conseil a été mal interprétée à son égard ;**

**3.1.4 Omettre de renseigner le personnel rémunéré ou bénévole sur les droits que lui accorde la présente politique.**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

### **10.1 Conférence 2009 - Atlantic School Board**

La conseillère Line Collin et le conseiller Roger Boudreau ont fait part de leur intérêt pour y participer. Par contre, étant donné que cette conférence porte sur la rétention des élèves et que ce n'est pas une préoccupation dans le District scolaire 9, ceux-ci préfèrent attendre pour assister à une conférence plus pertinente pour le District scolaire.

## **11. INFORMATIONS DIVERSES**

Une copie de diverses publications récentes est remise aux membres à titre d'information.

## **12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION**

**12.1** Un conseiller demande si copie de la lettre répondant à la politique 3.5 - Succession à la direction générale peut être remise à tous les membres et non seulement à la présidente. Ce membre est également intéressé de recevoir copie de la lettre envoyée au sous-ministre concernant la projection financière.

Copie de la lettre envoyée au sous-ministre sera remise à tous les membres. Par contre, pour ce qui est de celle répondant à la politique 3,5, monsieur Gérard Robichaud vérifiera auprès des autres districts afin de savoir si la confidentialité est de mise ou qu'une copie de cette lettre peut être remise aux membres du conseil.

## **13. PAROLE AU PUBLIC**

**13.1** Un membre du public demande des explications sur le transport des élèves lors d'activités sportives. Le directeur de l'école répond que c'est la décision de l'équipe de vouloir que les parents conduisent leur enfant sur des courtes distances. Lorsque les tournois sont à l'extérieur de la Péninsule acadienne, un autobus est alors réservé pour conduire les joueurs.

**13.2** Ce même membre a une autre question, cette fois regardant les examens pour les élèves de 9<sup>e</sup> année. Ce parent a compris qu'il n'y aurait pas d'examens pour les élèves de 9<sup>e</sup> année. Le directeur général lui explique que ce n'est pas exact. Ce qui a été demandé aux directions des écoles secondaires est de maximiser le temps d'enseignement des élèves de 9<sup>e</sup> année, pour cette année, pendant l'intersession. Les élèves de 9<sup>e</sup> année auront des examens pertinents et valables à leur programme d'études, mais à l'intérieur de leur cours, ceci afin de maximiser le temps d'apprentissage. Il était injustifié que l'élève doive rester chez lui pour 5 ou 6 jours, le temps que les élèves de 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> années fassent leurs examens. Les élèves de 9<sup>e</sup> année vont donc suivre leurs cours réguliers en même temps que la période d'examens pour les élèves de 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> années.

#### **14. LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion se termine à 21h00.

---

Gérard Robichaud, vice-président

---

Claude Giroux, secrétaire du Conseil